

Interdiction générationnelle du tabac : aujourd'hui le Royaume-Uni, demain la France ?

Quentin Haroche

23 avril 2026

Certaines associations de lutte contre le tabac appellent la France à mettre en place une interdiction générationnelle du tabac, comme au Royaume-Uni.

C'est connu, les Britanniques ne font rien comme tout le monde. Ils conduisent à gauche, ne sont pas membres de l'Union européenne, n'utilisent pas le système métrique etc. Nos voisins d'outre-Manche viennent d'ailleurs de renforcer leur originalité en adoptant une législation quasiment unique au monde : l'interdiction générationnelle du tabac.

Ce lundi, après 18 mois de débats, [la Tobacco and Vapes Bill a en effet été définitivement adoptée par le Parlement britannique](#). Ce texte prévoit d'interdire définitivement la vente de cigarettes aux personnes nées après le 1^{er} janvier 2009. Actuellement fixé à 18 ans, l'âge minimum pour acheter des cigarettes sera ainsi rehaussé d'un an chaque année afin de créer la première génération sans tabac.

La loi, qui attend encore sa promulgation par le Roi Charles III (une formalité) pour entrer en vigueur, prévoit également de nouvelles mesures visant à limiter le vapotage, qui a remplacé la cigarette chez une grande partie des jeunes. Il est notamment prévu de réduire les parfums disponibles ainsi que la publicité pour les produits de vapotage et d'interdire l'utilisation de la cigarette électronique dans certains lieux publics.

Une interdiction largement soutenue par la population britannique

« *C'est un moment historique, les enfants britanniques d'aujourd'hui feront partie de la première génération sans tabac, protégée d'une vie entière de dépendance et de dommages* » s'est félicité Wes Streeting, ministre britannique de la Santé. « *La prévention est toujours préférable au soin : cette réforme va sauver des vies, alléger la pression sur le NHS (le service de santé britannique) et permettre de construire une Grande-Bretagne plus saine* » a-t-il poursuivi. Selon une étude publiée le 10 février dernier dans [Tobacco Control](#), revue dédiée au tabagisme éditée par le British Medical Journal (BMJ), l'interdiction générationnelle du tabac devrait faire diminuer de 30 % le nombre de personnes âgées de 18 à 25 ans commençant chaque année la cigarette.

Si cette réforme a fait l'objet de débats houleux au Parlement, les conservateurs s'y opposant fortement, elle est largement soutenue par la population. A en croire les sondages, 68 % des Britanniques sont favorables à l'interdiction générationnelle du tabac, dont 52 % des fumeurs. Il faut dire que le tabagisme a fortement perdu en popularité au sein de la Perfide Albion : seulement 10 % des adultes britanniques déclaraient fumer quotidiennement en 2024, contre encore 20 % en 2011.

De notre côté de la Manche, certains aimeraient voir notre pays suivre l'exemple britannique. « *On remercie le Royaume-Uni, les Britanniques nous ouvrent la voie et montrent que c'est possible* » commente ainsi, pour France info, [Alexandre Cobigo, responsable de la prévention à la Ligue contre le cancer](#). « *Cette mesure est une priorité aujourd'hui car la plus pertinente sur le temps long, c'est celle où l'on coupe le robinet* » poursuit-il. « *Elle permettrait de mettre fin à un jeu hautement cynique, celui de l'industrie du tabac, qui va chercher de nouveaux fumeurs parce qu'elle a tué un fumeur sur deux, la moitié de ses clients* ».

Une proposition de loi similaire en France toujours pas examinée

Le Comité national contre le tabagisme (CNCT) se montre, pour sa part, plus circonspect concernant cette interdiction générationnelle du tabac. Si elle n'y est pas défavorable sur le principe, Amélie Eschenbrenner, porte-parole du CNCT, considère que cette interdiction ne peut être que « *l'aboutissement d'un long combat de santé publique* ». Elle rappelle ainsi que la France part de plus loin que le Royaume-Uni, puisque 18 % des

adultes français y fument encore quotidiennement. « *C'est pour ça que, pour le moment, en France, ce n'est pas vraiment applicable* » conclut-elle, appelant plutôt à continuer d'augmenter le prix du paquet de cigarettes, la mesure la plus efficace pour réduire le tabagisme selon elle.

En novembre dernier, [le député écologiste Nicolas Thierry a déposé une proposition de loi à l'Assemblée nationale](#) visant à mettre en place une interdiction générationnelle du tabac similaire à celle du Royaume-Uni, pour toutes les personnes nées à compter du 1^{er} janvier 2014. « *L'objectif, c'est de stopper l'entrée des jeunes dans le tabagisme et de créer peu à peu une génération sans tabac* » explique l'élu de Gironde.

« *C'est une mesure de santé publique qui est ciblée, graduelle et qui vise à construire progressivement une norme de protection collective* », abonde-t-il. Cette proposition de loi a pour le moment reçu le soutien de 38 députés, « *de tous bords, de LR à LFI* » mais n'a toujours pas été inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée. Nicolas Thierry indique avoir demandé à plusieurs reprises à la ministre de la Santé Stéphanie Rist de se positionner sur la question, sans réponse pour le moment.

En adoptant cette loi, le Royaume-Uni est devenu le deuxième pays au monde à mettre en place une interdiction générationnelle du tabac, après les Maldives. Dans cet archipel de l'océan Indien, il est définitivement interdit pour les personnes nées à compter du 1^{er} janvier 2007 d'acheter du tabac. Une loi similaire avait été votée en Nouvelle-Zélande mais a finalement été abrogée à la suite d'un changement de majorité. Au Royaume-Uni, où les prochaines élections sont prévues pour 2029 et où le parti travailliste est donné largement perdant, rien ne dit donc que cette interdiction persistera bien longtemps.

Crédits photos

Crédit photo de Une: Generated AI by Midjourney

Les Actualités du JIM © 2026 JIM

Citer cet article: Interdiction générationnelle du tabac : aujourd'hui le Royaume-Uni, demain la France ? - Jim - 23 avril 2026.

D'AUTRES ACTUALITÉS